



Procès-verbal de l'Assemblée Générale

du vendredi 02 décembre 2022

Maison des Sports de Touraine – Parçay Meslay (37)

Le deux décembre de l'an deux mille vingt-deux, à 18 heures 30, les Présidents et membres des clubs affiliés au Comité d'Indre-et-Loire de la Fédération Française de Cyclisme se sont réunis en Assemblée Générale, à l'Amphithéâtre « Camille Danguillaume » de la Maison des Sports de Touraine, située Rue de l'Aviation à Parçay-Meslay.

Les convocations écrites ont été faites régulièrement par le Président en date du 15 novembre 2022, conformément à l'article 7 des statuts.

L'Assemblée est présidée par Monsieur **Jean-Claude LELANDAIS**, assisté de Madame **Aurélie BRISSET**, Secrétaire générale. Il a été établi une feuille de présence qui demeure annexée au présent procès-verbal (cf **Annexe 1**). Cette feuille de présence permet de constater que **22** clubs du Comité d'Indre-et-Loire sur **34** sont présents. Ils représentent **31** voix sur **46**.

Le Président, Jean-Claude LELANDAIS, adresse un mot de bienvenue à l'ensemble des personnes présentes dont notamment James Berland, Président d'honneur du CD37, Frédéric Leclerc, Trésorier adjoint de l'ANDES (Agence Nationale Des Elus du Sport), Vice-Président de la conférence régionale des financeurs et membre de la conférence régionale du sport, Christophe Le Cornec, Secrétaire adjoint du Comité régional Centre Val de Loire, Estelle Berthy, Chargée de mission au sein du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, Yazid Bourahli, membre du Comité Départemental Olympique et Sportif, et Dominique Rondeau, ancien Président du CD37.

Le Président propose avant toute chose un moment de recueillement en l'honneur des personnes disparues durant cette saison, et plus particulièrement Roland Chollet, Président du club SC Ste Maure, Jean-Pierre Girard, signaleur du club de l'UV Descartes, Stéphane Dénézé, ancien entraîneur BMX du club de St Avertin, André Auberger, ancien Président de Fédération Française Handisport et Président d'honneur du Trophée Handisport de Montlouis, Jean Chaput, ancien Président du club de Bléré. L'assistance se lève et se recueille durant une minute de silence en signe d'hommage.

Le Président remercie l'assistance et redonne la parole à la Secrétaire générale. **L'assemblée générale est déclarée ouverte à 19h00** par la Secrétaire générale, le déroulé de l'ordre du jour débute.

➤ **Résolution n°1 : Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.**

➤ **Résolution n°2 : Le rapport moral (Annexe 2-page 05) est présenté par Aurélie BRISSET, il est ensuite approuvé à l'unanimité.**

Le Trésorier prend la parole et donne lecture du rapport financier (**Annexe 2-page 11**), du compte de résultat (**Annexe 2-page13**) et du bilan (**Annexe 2-page 14**) clos le 30 septembre 2022. **L'exercice 2022 révèle un exercice déficitaire à hauteur de 5 248 €.**

M. Michel CHEROUVRIER, l'un des deux Vérificateurs aux comptes, donne lecture de son rapport (**Annexe 2-page 16**) sur la vérification de l'exercice écoulé et certifie la sincérité et la régularité des comptes présentés.

M. Yazid BOURAHLI, commission finances, donne lecture de son rapport (Annexe 2-page 17).

➤ **Résolution n°3 : Le rapport financier et les comptes 2022 sont approuvés à l'unanimité.**

Jean-Claude LELANDAIS poursuit avec la présentation du projet sportif du Comité Départemental pour la saison 2023 (Annexe 2-page19).

➤ **Résolution n°4 : Vote du budget 2023.**

Le Président présente le budget 2023 construit à l'équilibre (Annexe 2-page 21).

Le budget 2023 est adopté à l'unanimité.

Jean-Claude LELANDAIS remercie l'assemblée générale pour cette marque de confiance.

➤ **Résolution n°5 : Désignation du représentant à l'assemblée générale de la FFC qui se déroulera à Albi dans le Tarn le 26 février 2023.**

2 candidats sont proposés :

Représentant : **Jean-Claude LELANDAIS**

Suppléant : **Christian TEYSSIER**

Ces 2 candidats sont approuvés à l'unanimité.

Questions écrites : Le Comité a reçu une question écrite le 22 novembre 2022 de la part du club de l'UV Descartes. Le Président en donne lecture :

Deux questions, une concernant les organisations d'épreuves et l'autre la tarification des licences pour le comité régional :

La tarification régionale et nationale a augmenté, le plus flagrant pour les organisateurs étant l'organisation d'une ancienne 3ieme catégorie remplacée par une course en open 2 : En 2022 une 3ieme catégorie prix inclus était de 587€ et passe en 2023 en open 2 pour un coût de 717€ (soit plus 22%) dû aux droits forfaitaires 404€ en 2022 pour 534€ en 2023.

*La même chose se produisant aussi dans d'autres organisations, **serait-il possible de moduler les droits d'organisations de façon à permettre à nos organisations de continuer à exister, sinon que proposez-vous ?***

Pourriez-vous nous expliquer pourquoi une différence de tarification des licences suivant les comités ? Par exemple 210€ en Nouvelle Aquitaine ou Bretagne (dont 11€ comité régional) et 226€ en région centre avec la part départementale et une nouvelle fois région ; est-ce une erreur ?

Le Président passe la parole à Christophe LE CORNEC qui précise que le Comité régional a entendu le mécontentement des clubs sur la tarification 2023 des épreuves, preuve en est, le dernier bureau exécutif du 29 novembre a voté une diminution de 60 € sur les épreuves route OPEN2, OPEN2/3 et OPEN2/3/Access. C'est loin d'être suffisant pour les clubs qui ont dit en cœur que « les clubs étaient des vaches à lait ». Il ressort de cette question que la nouvelle tarification risque d'entraîner une diminution du nombre des épreuves organisées.

Sur le second point, Jean-Claude LELANDAIS confirme que le Comité régional a décidé de mettre 16 € de cotisation régionale en supplément répartie en 11€ pour les comités départementaux et 5€ pour la région. Ceci a été créé uniquement par la région Centre Val de Loire. Dominique POIRIER, Président de l'UV Descartes demande qu'il y ait plus de clarté sur les différentes tarifications.

Jean-Claude LELANDAIS demande aux personnes présentes dans la salle si elles ont des questions.

Hervé POUANT, Président de l'US St Pierre, demande comment faire pour garder nos jeunes dans notre comité départemental à l'issue des catégories jeunes ?

Jean-Claude LELANDAIS ajoute que la question se pose depuis plus de 20 ans, sans pour autant trouver de réponse satisfaisante, malgré différentes tentatives. Il manque un club dans le département qui puisse créer une DN. Cependant, malgré ces départs, l'effectif du Comité reste stable.

Aurélie BRISSET reprend l'ordre du jour de l'assemblée générale et annonce la lecture des différents rapports des commissions (**Annexe 2-page 22 à 38**) ainsi que la remise des récompenses aux sportifs (**Annexe 3**) au sein de chaque discipline :

- | | |
|---------------|-----------------------|
| ○ BMX | Fabrice PELLUARD |
| ○ Route | Arnaud NIVET |
| ○ Piste | Aurélie BRISSET |
| ○ Cyclo-cross | Aurélie BRISSET |
| ○ EDC | Jean-Claude LELANDAIS |

Le Président remet son « coup de cœur » avec le Trophée du club formateur au club de l'US St Pierre dès Corps et à son Président Hervé POUANT.

- | | |
|-----------------|--------------------|
| ○ VTT | Aurélie BRISSET |
| ○ Pass'cyclisme | Yannick GABRIE |
| ○ Communication | Cédric CONGOURDEAU |

Il est ensuite procédé à la remise des récompenses

- Du Challenge Pass'cyclisme 2022 (**Annexe 2-page 30**),
- Et des dirigeants pour l'année 2022 (**Annexe 3**).

La parole est maintenant donnée aux personnalités.

Yazid BOURAHLI, représentant du Comité Départemental Olympique Sportif (CDOS),

rappelle que le CDOS est en soutien de l'organisation des sports et ses services sont disponibles aussi bien pour les clubs que pour les comités. Le CDOS propose également des formations. L'ensemble de ses activités sont réalisées aujourd'hui en pensant à Paris 2024.

James BERLAND, Président d'honneur du CD37,

félicite tous les présidents et membres des clubs pour leur dynamisme et met en avant la hausse des licenciés (+105 licenciés). Il souhaite une bonne saison 2023 à tous les licenciés ainsi que de bonnes fêtes de fin d'année.

Frédéric LECLERC, Trésorier adjoint de l'ANDES (Agence Nationale Des Elus du Sport) et membre de la conférence régionale du sport (CRS), Vice-Président de la conférence régionale des financeurs,

remercie Jean Claude LELANDAIS de l'invitation et de la découverte de l'assemblée générale du Comité départemental de cyclisme. Il nous donne quelques informations sur le schéma de professionnalisation des éducateurs avec une parité homme/femme dans les clubs et à tous les échelons. Frédéric LECLERC aborde aussi la conférence du sport avec le projet de schéma régional. Au niveau de la région Centre Val de Loire, il va être créé une Maison de la Haute performance à Bourges (anciennement CREPS) qui visera à accompagner les jeunes qui sont dans la liste des sportifs de haut niveau. Il évoque ensuite le sujet des zones de déchets car l'environnement est très important. Frédéric LECLERC poursuit sur le sujet des éducateurs en précisant que l'ANS (Agence Nationale du Sport) est impliquée dans les JO de Paris 2024 et

que les subventions ANS emplois vont évoluer avec de nouvelles dispositions. En cas de problème sur ce sujet, il faut s'adresser à Jean Claude LELANDAIS qui se rapprochera de lui.

Il termine son intervention en souhaitant de Bonnes fêtes de fin d'année à tous, parents, coureurs, dirigeants, bénévoles, éducateurs, juges arbitres.

Christophe LECORNEC, Représentant du Comité régional Centre Val de Loire de cyclisme

est honoré d'être présent à notre assemblée générale pour la troisième année consécutive. Il excuse Jacky TARENNE, Président du Comité régional, qui est en congrès fédéral à Saint Quentin en Yveline.

Il poursuit en exprimant qu'une année normale, ça fait du bien avec le retour des compétitions, la création de nouvelles épreuves. On a pu se retrouver sur les bords des routes, des chemins, des pistes.

Beaucoup de changements en ce début de saison 2023 avec la réforme des licences qui a entraîné du retard pour la mise en place des nouvelles licences ainsi que la nouvelle tarification. Ceci est arrivé à la veille du forum des associations, ce qui a fait défaut aux clubs. Les nouvelles catégories de licences ne changent pas tant que cela. Cependant, en cas de problème sur les catégories ou les inscriptions des épreuves, il faut s'adresser au Comité régional.

La convention entre les Comités départementaux et le Comité régional Centre Val de Loire est une convention imposée par la Fédération Française de cyclisme. Après les modifications apportées, cette convention sera mise en place et permettra d'encadrer ce qui est fait dans les différents comités départementaux.

Le retour de l'ensemble des cotisations pour le Comité d'Indre-et-Loire est d'un montant de 24 645 €.

Le Comité départemental est présent, est moteur, cela est très positif. Les activités sont menées avec les plus jeunes jusqu'aux masters, on a un département qui fonctionne. Le fait de parier sur la jeunesse est un point positif.

En ce qui concerne le soutien de la Région Centre avec le Cap'asso qui a été refusé cette année, Christophe LE CORNEC nous encourage à refaire une nouvelle demande. Le bénévolat c'est bien mais cela montre ses limites.

La nouvelle plateforme de la préfecture est un nouvel élément qu'il va falloir apprivoiser.

En ce qui concerne le calendrier des épreuves et pour toutes les questions s'y rapportant, il faut s'adresser à la secrétaire générale du Comité régional, Stéphanie CATTOEN.

Il conclut son intervention en précisant que l'Assemblée Régionale aura lieu le samedi 17 décembre 2022 à St Florent sur Cher (18) ; et la soirée des champions se tiendra le 15 mars 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, Aurélie BRISSET procède à la **clôture de l'assemblée générale à 22h15**, et le Président invite l'assistance à partager le verre de l'amitié offert par le Comité Départemental.

Le Président :
Jean-Claude LELANDAIS

La Secrétaire Générale :
Aurélie BRISSET

